



## PROCES VERBAL ASSEMBLEES GENERALES FINANCIERE ET ORDINAIRE DU DISTRICT DE LA VIENNE DE FOOTBALL

Le vendredi 17 novembre 2023 – Au Crédit Agricole de Poitiers Touffenet

### Représentants des clubs participant aux Championnats Nationaux et Régionaux

Les clubs énumérés ci-dessous sont règlementairement représentés conformément aux dispositions statutaires du District de la Vienne de Football (Art 10 à Art 12).

Antran S.L. - ENT.S. Beaumont St Cyr - E.S. Buxerolles - A.S. Portugais Châtelleraut - S.O. Châtelleraut - U.S. Chauvigny - F.C. Fontaine le Comte - La Ligugéenne - AM.S. Mignaloux Beauvoir - U.S. Migné Auxances - U. ET S. Montmorillon - C.S. Naintré - C.A. Neuville - J.S. Nieuil l'Espoir - E.S. Nouaillé - EL.S. Oyré/Dangé - ENT.S. des Trois Cités Poitiers - ESP.S. St Benoît - C.A. St Savin St Germain

### Représentants des clubs participant aux Championnats Départementaux

Les clubs énumérés ci-dessous sont règlementairement représentés conformément aux dispositions statutaires du District de la Vienne de Football (Art 10 à Art 12).

A.C.G. Foot Sud 86 - ESPE.C. Adriers - U.S. Antoigné – Association Sportive d'Aslonnes - F.C. ASM - ESPE. Availles en Châtelleraut - U.S. Availles Limouzine - U.S. Avanton – U.S. Beuxes - A.S. Cheminots Poitiers Biard - A.S. Blanzay - Boivre Sporting Club 2015 - ET.S. Bonnes - C.A.S. Bouresse - Ent. S. Brion St Secondin - F.J. EDUC. POP. Buxeuil - E.S. Ceaux La Roche - Union Cernay St Genest - S.C. Champagné St Hilaire – Chasseneuil St Georges Football Club - C.S. Chatain - ET.S. Château Larcher - U.S. Réunionnaise Châtelleraut - U.S. Cissé - U.S. de Coussay – AM. Coussay les Bois - Croutelle Football Club - C.S. Dissay – F.C. Fleuré - AM.S. Ingrandes - F.C. Jardres - U.S. Jaunay Marigny - A.S. Jouhet Pindray - U.S. La Chapelle Bâton - U.S. La Chapelle Viviers - ET.S. La Pallu - La Pacifique Latillé - ENT. Lavoux-Liniers - U.S. Leignes sur Fontaine - U.S. Leigné sur Usseau - U.S. de L'Envigne - U.S. Les Trois Moutiers - F.C. Loudun - U.S. Mélusine Lusignan – A.S. Mazerolles Lussac - U.S. Mirebeau - Le Réveil de Moncontour - F.C. Montamisé – F.C. Monts sur Guesnes - U.S. Nalliers - U.S. Nord Vienne - U.S. Orches - A.S. Ouzilly - A.S. Payroux Charroux Mauprévoir – AC Paizay le Sec - Pleumartin La Roche Posay F.C. - ASPTT Poitiers - A.S.AM. des Couronneries Poitiers - E.S. de Poitiers Beaulieu - CEP Poitiers 1892 – A.S. Poitiers Gibauderie - C.S. Poitiers Portugais - AM.S. Pouillé Tercé – U.S. Pressac - Amis S. Queaux Moussac - A.S. Quinçay - F.C. Rouillé - U.S. Sammarçolles - A.J. Saulgé - A.S. Savigny l'Evescault - A.S. Sèvres Anxaumont - STE S. Sillars - Football Club Smarves Iteuil - O. Club Sommières St Romain – AM.S. St Christophe - A.AM.S. St Julien l'Ars - AM.S. St Léger de Montbrillais – ENT. St Maurice Gençay - A.S. St Saviol - U.S. Thuré Besse – Football Club des 3 Vallées 86 - F.C. Usson du Poitou / Isle Jourdain – A.S. de Valdivienne - Valence en Poitou O. C. – F.C. Valence en Poitou Couhé - Football Club Vallée du Salleron - ENT.S. Vendelogne – U.S. Vernonaise - U.S. Vicq sur Gartempe - U.S. Villeneuve Chauvigny - U.S. Vivonne - U.S. Vouillé – F.C. Vouneuil Béruges - A.S. Vouneuil sur Vienne.

#### 1. Accueil du Président Stéphane BASQ

« Monsieur le Vice-Président de la caisse régionale, Cher Samuel,  
Monsieur le Directeur de secteur, Cher Denis,  
Monsieur le Député, cher Sacha,  
Mesdames et Messieurs les Président(e)s de Club ou leurs représentants,  
Mesdames et Messieurs, Chers Amis sportifs,



Je suis ravi de vous accueillir ce soir pour ces deux assemblées générales dont la financière qui est importante et apportera une analyse précise des comptes du District. Il sera également abordé d'autres sujets pertinents dont la modification du calendrier des compétitions seniors et jeunes en raison des reports des rencontres.

Je suis reconnaissant de la présence de M. Le Directeur départemental du territoire qui vous présentera la procédure d'alerte concernant les restrictions d'eau, en période de sécheresse suite à la rencontre avec M. le préfet.

Je tiens à vous remercier toutes et tous d'avoir pris le temps de venir et de contribuer à ces échanges toujours fructueux.

Vous remercieriez chaleureusement Madame la Directrice Générale du Crédit Agricole Poitou-Touraine pour la mise à disposition de ce bel amphi. Le Crédit Agricole Poitou Touraine est un partenaire fidèle. J'en profite pour exprimer ma gratitude pour le partenariat fructueux avec l'instance. Les valeurs que nous partageons renforcent notre collaboration et contribuent au succès commun. Merci pour votre engagement continu.

Pour terminer, je tiens à vous présenter quelques excuses, notamment celles de :

Madame Pascale GUITTET, Vice-Présidente du conseil départemental en charge de la jeunesse et des sports,  
Madame Lisa BELLUCO, députée de la Vienne,  
Monsieur Alain PICHON, Président du Conseil départemental de la Vienne,  
Monsieur Philippe LAFRIQUE, Vice-Président de la Région Nouvelle-Aquitaine,  
Monsieur Patrick GIRARD, Président du CDOS,  
Monsieur Saïd ENNJIMI, Président de la Ligue Football Nouvelle Aquitaine, représenté par Jacques DANTAN.

On m'a indiqué que le quorum est atteint et que l'on va pouvoir débiter nos assemblées générales 104 clubs présents sur 132 convoqués, soit 78,8% ce qui représente 611 voix sur 715 soit 85,5%. Le quorum étant fixé à 45 clubs et 239 voix, ce dernier est atteint et on peut commencer nos travaux.

Je vais tout de suite laisser la parole aux deux hôtes qui nous reçoivent Samuel GABORIT et Denis CHAMPIGNY.

## [2. Accueil de M. Samuel GABORIT, Vice-président de la Caisse Régionale du Crédit Agricole Touraine Poitou](#)

Samuel GABORIT a souhaité la bienvenue aux participants au siège du Crédit Agricole et aux clubs, soulignant la centralité de la salle. Il a exprimé sa satisfaction quant aux liens historiques entre le Crédit Agricole et le District, mentionnant la contribution à la construction des nouveaux locaux et l'accompagnement des clubs de Touraine et Poitou par les 64 caisses locales.

Il a félicité le partenariat et remercié les bénévoles pour leur travail dominical, notant l'évolution positive des clubs grâce à la formation des éducateurs et des arbitres. Samuel GABORIT a encouragé les clubs à contacter leurs caisses locales pour un soutien continu, précisant que le Crédit Agricole a investi près de 2 millions d'euros en 2022 et un peu plus en 2023, dont une grande part pour le sport, notamment le football. Il a conclu en souhaitant de bons travaux aux participants, tout en s'excusant de devoir partir avant la fin de l'Assemblée Générale, et a passé la parole à Denis CHAMPIGNY, directeur de secteur du Crédit Agricole.

## [3. Accueil de M. Denis CHAMPIGNY, Directeur de secteur de la Caisse Régionale du Crédit Agricole Touraine Poitou](#)

Denis CHAMPIGNY est heureux d'accueillir les clubs de football de la Vienne dans cette belle salle du siège du Crédit Agricole Touraine et Poitou, la seule banque ayant son siège social sur le territoire.

La mission du Crédit Agricole est d'accompagner les clients, les associations, et les clubs sportifs dans les départements de la Vienne et de l'Indre-et-Loire. Il soutient notamment le football, en partenariat avec la Fédération Française de Football et l'Équipe de France au niveau national, ainsi que les Districts de Football de la Vienne et de l'Indre-et-Loire au niveau départemental.



La contribution s'élève à 35 000€, comprenant :

- l'organisation de la soirée de remise des Labels Fédéraux – CA,
- le soutien à l'organisation de la Journée Nationale des Débutants,
- l'aide au recrutement des arbitres,
- l'aide à la labellisation des clubs départementaux,
- la formation des éducateurs,
- la publicité sur votre véhicule.

Le Crédit Agricole partage des valeurs de solidarité et de proximité, avec 142 agences dans les deux départements. Il est proche de vous et vous accompagne à travers nos caisses locales.

Ce soir, de nombreux collègues actuels et anciens du Crédit Agricole, ainsi que de jeunes salariés, sont présents, notamment ceux de l'agence de Poitiers et de l'équipe commerciale de Poitiers. C'est une vraie fierté de pouvoir vous accueillir. Je vous souhaite une très bonne assemblée générale.

\* \* \* \* \*

Le président Stéphane BASQ a remercié à nouveau Samuel GABORIT et Denis CHAMPIGNY pour leur accueil chaleureux et la mise à disposition de cet amphi. Il a également souligné la solidité de ce partenariat et exprimé sa gratitude pour leur collaboration.

Il rappelle aux membres de l'assemblée que lors de l'assemblée générale d'été à Saint-Martin-La-Pallu, il avait été évoqué, entre autres, des terrains de football très secs. Quelques présidents de clubs avaient demandé que le District puisse intervenir auprès du préfet. Un courrier a été envoyé en ce sens.

Il a rencontré le préfet avec quelques présidents de clubs et Francis GARGOUIL, maire de Château Larcher et il a été décidé, lors de cette réunion, qu'un représentant de la veille départementale du territoire puisse intervenir pour nous présenter toutes les procédures d'alerte pour l'arrosage.

M. le Directeur, je vous laisse la parole et encore merci de votre présence à cette assemblée générale.

#### 4. Intervention de M. Benoît PREVOST REVOL, Directeur Départemental des territoires de la Vienne

« Comme vous l'avez dit M. le président, je me suis engagé à venir à votre assemblée générale.

Je vais vous présenter la réglementation sur l'usage de l'eau qui est très encadrée et s'agissant de vos stades, vous avez 3 sources d'approvisionnement :

- soit du réseau d'eau potable,
- soit d'un prélèvement d'eau direct dans le milieu naturel (puits, forage, pompage en rivière),
- soit éventuellement des réserves d'eaux de pluie récupérées.

Les restrictions d'eau sont fixées par arrêtés préfectoraux pour les usages à partir :

- d'eau potable,
- de prélèvements directs en rivière ou en nappe.

Si vous avez des réserves d'eau déconnectées du milieu des réserves, par exemple à partir de l'eau de pluie, ces restrictions ne s'appliquent pas. Ces restrictions sont sur l'eau potable et les prélèvements directs en rivière ou en nappe.

Au niveau des restrictions, elles sont déterminées à l'échelle départementale ou par l'unité de distribution qui est à partir d'un poste de prélèvement d'eau potable. Ce poste de prélèvement dessert une partie du territoire.



Par exemple, cet été cela a été très compliqué car on a été très rapidement en crise alors que dans le reste du département on était en vigilance.

Pour le reste, les prélèvements en rivière ou en nappe, le territoire est découpé en bassins de gestion et qui sont en fait des bassins « versants ». C'est le sens d'écoulement des rivières tout simplement, et on peut-être en sous-égout, en sous-bassin pour chacun des affluents éventuels et des rivières. Il y a 8 grands bassins versants sur la Vienne.

Le niveau de restriction est fixé à partir de plusieurs facteurs :

- le débit des cours d'eau, le niveau des nappes en fonction des lieux, les éventuelle difficultés sur des captages de production d'eau potable (cet été où on a eu des problèmes importants et de disponibilité de la ressource et de qualité de la ressource
- et également les observations par nos collègues de :
  - l'office français de la biodiversité,
  - la fédération de pêche qui fait des inspections sur les cours d'eau où ils nous ont disent avoir vu des « à sec » ou de très faibles écoulements.

On essaie de prévoir pour cela l'état de la ressource pour les semaines à venir.

Une cellule de vigilance se réunit toutes les semaines pour évaluer la situation avec :

- les producteurs d'eau potable,
- les irrigants,
- La fédération de pêche,
- Nous-mêmes,
- L'office français de la biodiversité

et on va essayer de prioriser les usages : la priorité bien sûr aux vivants. C'est l'eau potable pour la boire, l'abreuvement des animaux mais aussi bien sûr le milieu aquatique, pour essayer de sauvegarder la biodiversité dans les rivières, puis les usages économiques, l'industrie, l'Irrigation, le maraîchage.

Pour vous donner un exemple : les bassins sont découpés en sous-bassins et pour chacun on a un point de collecte d'information avec des niveaux qui sont prévisibles, à partir de quand on est en vigilance, en crise, (jaune, orange, rouge, noire). La crise noire est la crise absolue

Par exemple pour Poitiers sur le Clain lorsqu'il est en crise majeure, l'ensemble du bassin bascule en crise majeure.

Comme je vous le disais, on a 4 niveaux d'alerte :

Vigilance – Alerte – Alerte renforcée – Crise

Pour chacun des usages, le passage d'un niveau à un autre niveau implique des restrictions.

Pour ce faire, il y a un « guide national de mise en œuvre des mesures de restriction des usages de l'eau en période de sécheresse » qui définit pour chacun des usages, ce qui va se passer.

Dans ce guide, il y a effectivement l'arrosage des terrains de sport qui est clairement défini avec les niveaux de restriction.

- au niveau **Vigilance** : information/sensibilisation aux règles de bon usage et d'économie d'eau,
- aux niveaux Alerte et Alerte renforcée : pas de différence, l'arrosage des stades est interdit entre 11h et 18h
- au niveau de Crise : arrosage interdit (sauf autorisation du service de police de l'eau pour un arrosage réduit de manière significative pour les terrains d'entraînement ou de compétition à enjeu national ou international avec interdiction de 9h à 20h).



Comment vous informer de tout cela ?

Les arrêtés fixant les mesures de restriction sont communiqués à toutes les communes avec affichage en mairie et publiés sur le [site des services de l'Etat de la Vienne](#) (publication hebdomadaire).

Les niveaux de restriction sont communiqués sur les applications [Propluvia](#) et [Vigieau](#) qui sont des applications nationales, accessibles par internet.

Vous avez également des contacts et notamment l'unité qui gère directement toutes ces données :

La Direction départementale des territoires de la Vienne

Service Eau et biodiversité

Unité eau quantité

Tél : 05 49 03 13 33 ou 05 49 03 13 61

Courriel : [ddt-irrigation@vienne.gouv.fr](mailto:ddt-irrigation@vienne.gouv.fr)

Merci pour votre écoute ».

Les membres de l'assemblée n'ayant pas de questions, le président remercie M. Benoît PREVOST REVOL pour toutes ces informations utiles. Il a précisé que les maires doivent désormais suivre les instructions de la préfecture en matière d'arrosage.

#### 5. Allocution de Stéphane BASQ, Président du District de la Vienne de Football

Monsieur le Vice-Président de la Caisse Locale, Cher Samuel,  
Monsieur le Directeur des Agences de POITIERS, Cher Denis,  
Chers Ami(e)s du Football amateur et plus largement du sport,

Cette assemblée 2023 raisonne, ce soir, de manière particulière. Elle est la dernière assemblée générale financière de la mandature 2020-2024.

Nous sommes dans la dernière ligne droite, et je tiens à vous assurer que nous serons dans l'action jusqu'au bout. Mon engagement, à vos côtés, ne faiblira pas et ne faillira pas.

Tout au long de cette période qui vient de s'écouler pour cette mandature, l'une de nos priorités a été de maintenir une proximité, en travaillant main dans la main, avec les clubs et les collègues sur le terrain.

Cette proximité nous a permis de mieux comprendre les besoins de notre communauté footballistique et d'y répondre de manière efficace, avec détermination et sans jamais baisser les bras, quelles qu'ont été les difficultés. Nous avons agi en étant fidèle aux valeurs que nous partageons, très largement, et dont nous sommes ensemble les inlassables promoteurs.

Je veux bien sûr parler de celles du respect des règles sur le terrain et du vivre ensemble. A ce propos et je tiens à le souligner, une nouvelle fois, devant vous tous, que nous sommes résolu à continuer notre lutte contre toutes les formes de violence, de discrimination et d'homophobie dans le football. Le respect et l'inclusion sont au cœur de notre mission, et nous n'hésiterons pas à prendre des mesures pour préserver l'intégrité de notre sport. Et retenons cette citation qui doit guider dans nos actions : *« Le sport a le pouvoir de rassembler les cœurs et d'effacer les frontières. Dans l'arène du jeu, nous sommes unis par la passion et la camaraderie, peu importe nos origines ou nos différences. C'est là que nous apprenons le véritable sens du vivre ensemble »*.

La saison dernière, nous avons conclu par une manifestation caritative qui a été, de l'avis unanime de tous les participants et associations que nous avons soutenues, une très belle réussite pour le football amateur. Je tiens à exprimer ma sincère gratitude aux clubs participants pour leur engagement.

Grâce à votre générosité, nous avons pu allouer à « Un hôpital pour les enfants » 6 000 € et 4 000 € aux « Ateliers du Cord'âges ». Encore bravo ! Cela prouve que notre passion pour le football s'accompagne d'une responsabilité sociale assumée que nous savons mettre en œuvre pour le bien commun. C'est aussi cela le partage, la convivialité, la générosité qu'expriment le sport et notamment le football amateur.



Je tiens également à remercier chaleureusement notre trésorier général (et le jeune collaborateur Hugo HEBRAS), pour sa gestion professionnelle des finances. Grâce à lui, nos finances demeurent saines, ce qui nous permet de continuer à investir dans notre passion commune pour le football.

Cette saison, nous nous sommes d'ailleurs engagés à financer l'opération de la Fédération Française de Football visant à fournir des mini buts aux équipes de jeunes, ainsi que le financement des tablettes, représentant une dépense imprévue de 20 000 € par rapport au budget voté en juin dernier. Cette démarche démontre notre engagement à soutenir nos clubs, même lorsque des dépenses inattendues se présentent. Et nous le pouvons le faire, sans rechigner sur l'essentiel, car nous demeurons sérieux et rigoureux dans notre gestion.

En continuant sur cette lancée, nous prévoyons d'investir dans la pose de panneaux photovoltaïques au siège du District pour réaliser des économies d'énergie, apporter notre contribution à la transition énergétique, montrant ainsi l'exemple et démontrant aussi notre engagement envers la durabilité. C'est aussi cela notre engagement sociétal. Nous avons une responsabilité et nous l'assumons.

C'est pourquoi, nous sommes également très actifs dans nos démarches auprès de l'État, des communes et du département pour trouver des financements visant à remplacer les ampoules à iode métallique par des LED. Nous avons réussi à obtenir 80 % de subvention pour les collectivités, avec un soutien précieux de SOREGIES, du département, de la Région Nouvelle Aquitaine, du FAFA, et de l'État. Je tiens à remercier Guy MALBRAND, Patrice HERAULT et toute l'équipe pour leur ténacité.

Je suis également ravi de constater que le nombre de licenciés est en constante augmentation, démontrant la dynamique des clubs. Aujourd'hui, je suis en mesure de vous dire que nous sommes 16 724 licenciés (800 licenciés supplémentaires par rapport à la saison dernière) faisant du District de la Vienne, un des plus dynamiques District de la Ligue. Nous progressons dans toutes les catégories. Les catégories féminines et le football d'animation connaissent une croissance significative. Nos licenciés sont notre fierté, et je vous remercie pour votre engagement continu à cet égard. De plus, le nombre d'arbitres augmente. Nos actions portent leurs fruits ! Et nous espérons atteindre 220 arbitres d'ici le 30 avril 2024.

Cet attrait pour le sport et sa pratique atteste qu'il répond à un besoin vital. Comme le dit si bien la célèbre joueuse de tennis, Billie Jean King : *« le sport n'est pas seulement un exercice pour le corps, c'est une thérapie pour l'âme. Il nous apporte la joie, la confiance en soi et la satisfaction de se dépasser. Il est le remède à bien des maux de la vie moderne. »* Alors continuons ensemble à nous faire du bien, pour soi et pour les autres, avec bienveillance et respect, naturellement.

En conclusion, je tiens à exprimer ma reconnaissance à tous les membres du District, élus et cooptés, aux clubs, aux bénévoles, aux licenciés, à nos précieux partenaires sans oublier bien sûr les collaborateurs avec à leur tête Adeline URANGA. C'est grâce à votre travail acharné, votre engagement, et votre passion pour le football que nous faisons avancer le football amateur viennois. Nous sommes une équipe, et ensemble, nous réalisons de grandes choses. Et nous avons encore beaucoup à faire ensemble.

Merci à tous nos partenaires publics, dont le Département de la Vienne, et privés, dont le Crédit Agricole, qui contribuent à promouvoir le football en soutenant nos actions en faveur des jeunes, des éducateurs, des arbitres et des dirigeants. Nous ne pourrions pas le faire sans vous tous.

Merci pour votre attention et pour votre dévouement continu au football amateur. Ensemble, nous continuerons à marquer des buts, non seulement sur le terrain, mais aussi dans la vie de notre communauté. Et puisque la période s'y prête, je vous souhaite à toutes et tous de très belles fêtes de fin d'année. Prenez soin de vous, prenons soin les uns des autres et Vive le football amateur !



## Assemblée Générale Financière

Le Président passe la parole à Laurent ROHARD, trésorier général qui se trouve à côté de notre Commissaire aux comptes Michel D'HEROUILLE. Le président le remercie pour sa présence.

Avant l'intervention du trésorier, il est procédé à un vote test.

### 6) Intervention de Laurent ROHARD, Trésorier Général du District de la Vienne de Football

« Bonsoir à toutes et tous,

Le Comité de Direction du District de la Vienne de Football a validé le 30 octobre 2023 les états financiers du District pour la saison 2022-2023, désormais clos.

Les faits marquants de l'exercice comptable ont été :

- l'organisation de l'évènement « Caritati'Foot » le 24 juin 2023 permettant le reversement de dons au bénéfice de l'association « Un Hôpital pour les enfants » de 6 000€ et pour l'association poitevine 'Cord'âges » de 4 000€,
- conjuguée à une forte accélération de l'activité du District en général et des commissions en particulier et cet état de fait va se retrouver dans les montants que l'on va vous présenter dans la réalisation des comptes de l'exercice.

Les flux comptables et financiers générés par l'évènement « Caritati'Foot » impactent les montants comptabilisés en charge et en produits et réduisent la pertinence d'une comparaison avec l'exercice précédent.

## Compte d'exploitation Charges

Libellé	Exercice 2022/2023	Exercice 2021/2022	Charges en % hors exceptionnelles N N -1	
Achats	53 911	28 471	9,79	7,89
Services extérieurs	195 473	87 410	35,49	24,21
Impôts et taxes	9 720	7 828	1,76	2,17
Salaires	177 085	139 319	32,15	38,59
Charges sociales	48 482	34 935	8,80	9,68
Gestion courante	12 152	1 421	2,21	0,39
Dotations amort.	57 192	57 231	10,38	15,85
Frais financiers	4 123	4 415	0,75	1,22
Impôts sur les bénéfices	- 7 334		-1,33	
<b>TOTAUX</b>	<b>550 804</b>	<b>361 030€</b>		

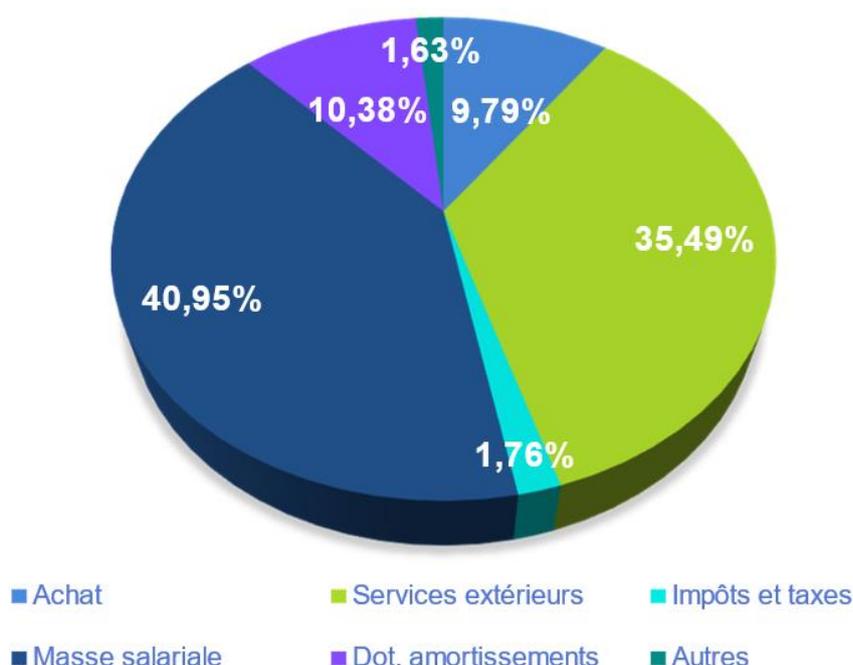
Les charges de fonctionnement d'un montant global de 550 804,25€ s'inscrivent en hausse sensible par rapport à celles enregistrées lors de l'exercice précédent.

L'organisation de l'évènement du 24 juin dernier a pesé à hauteur de 78 864,25€.



- Le premier poste de dépense, en masse, est celui de la rémunération du personnel (salaires et charges). Avec 225 567,35€ d'engagés puis dépensés, les charges de personnel progressent de 29,45% par rapport à 2021-2022. Le principal facteur explicatif consiste en la 1ère comptabilisation en année pleine du recrutement opéré l'année passée, nonobstant également le versement de diverses primes.
- La hausse des charges opérationnelles, regroupant les achats, le recours à des services extérieurs et le paiement des impôts et taxes est conséquente, de 129 979,33€ en 2021/2022 à 259 104,52€. Outre les dépenses liées à l'organisation de l'évènement du 24 juin, l'évolution de ce poste est impactée à la fois par le contexte inflationniste mais également par l'accélération des activités du District : plus de dépenses de carburants, de frais de déplacements, de réception, par l'organisation de formation conjuguée avec la réalisation de travaux d'entretien du siège du District pour 21 742,79€.
- La charge de la dette est en baisse de 4 414,67€ en 2021-2022 à 4 122,58€.
- Les dotations aux amortissements sont en légère diminution, de 57 231,22€ à 57 192,24€.
- Les autres charges de gestion courante progressent également de 1 421,20€ à 12 151,54€. Y est comptabilisé le versement des dons liés à l'opération « Caritati'Foot » pour 10k€. 68,86€ de perte sur créance irrécouvrable de club sont également inscrits.

### Ventilation des charges en % Saison 2022/2023





## Ventilation des charges N et N-1 (Euros)



Les produits pour un montant global de 558 172,69€ s'inscrivent en hausse sensible par rapport à celles enregistrées lors de l'exercice précédent : 384 766,78€.

L'organisation de l'évènement du 24 juin dernier a pesé à hauteur de 67 744,50€.

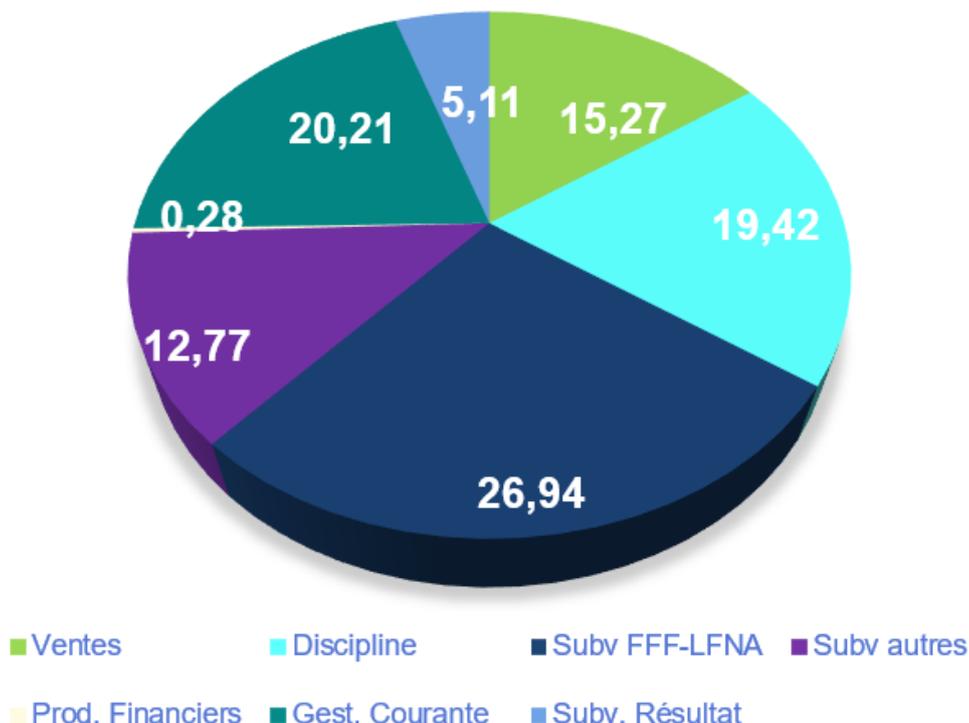
## Compte d'exploitation Produits

Libellé	Exercice 2022/2023	Exercice 2021/2022	Charges en % hors exceptionnelles	
			N	N-1
Ventes	85 244	38 140	15,27	9,91
Recette discipline	108 383	89 568	19,42	23,28
Subventions FFF-LFNA	150 379	140 146	26,94	36,43
Subventions autres	71 300	19 448	12,77	5,05
Gestion courante Reprise provision	112 787	67 404	20,21	17,52
Produits financiers	1 582	895	0,28	0,23
Subvention résultat	28 498	28 498	5,11	7,41
Transfert de charges		667		0,17
<b>TOTAUX</b>	<b>558 173€</b>	<b>384 766€</b>		



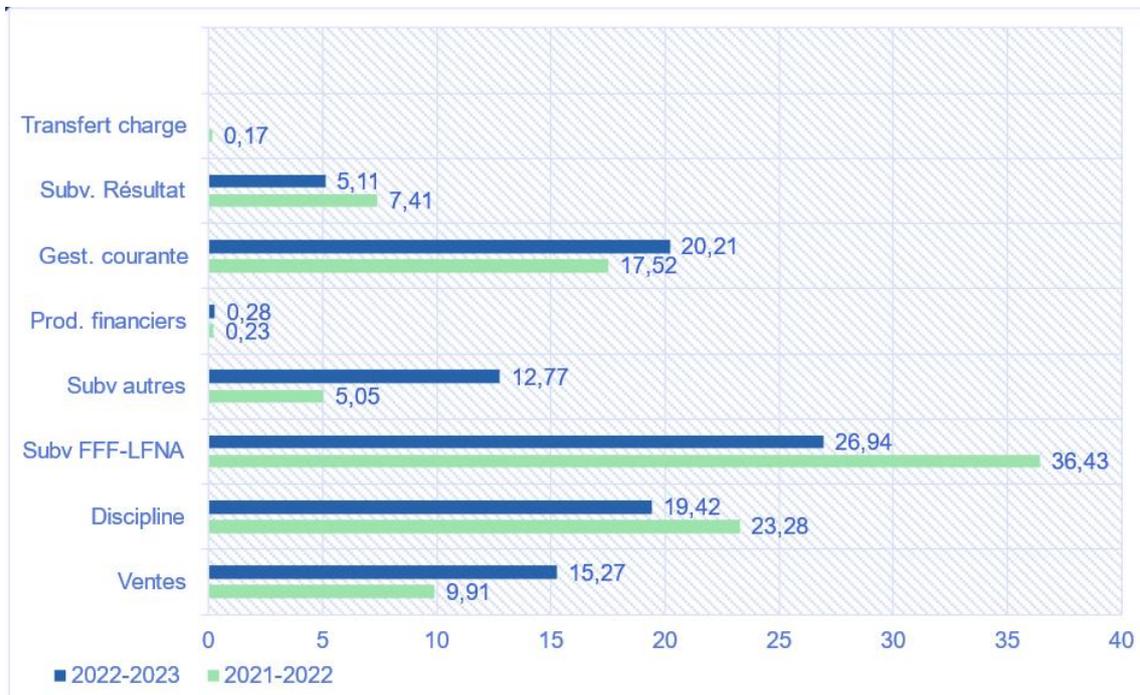
- Les subventions perçues par le District de la Vienne de Football constitue le premier poste de recettes de fonctionnement. Il augmente sensiblement de 159 594,46€ en 2021-2022 à 221 678,79€ en 2022-2023. La subvention de la Ligue augmente légèrement, de 111 232,70€ versés lors du dernier exercice contre 112 528,76€ en 2022-2023. Outre la régularisation de produits constatés d'avance (ANS et Département), les subventions fédérales augmentent du fait de versements liés à la promotion du développement de l'arbitrage, des sections sportives et d'une aide exceptionnelle pour le développement de la visioconférence.
- Les produits d'exploitation progressent, passant de 127 708,43€ en 2021-2022 à 193 627,05€ en 2022-2023. Outre l'opération caritative, le poste « Amendes-frais de dossiers disciplines » augmente, malheureusement de 71 652,00€ à 87 538,74€. Les pénalités liées aux absences aux différentes commissions et AG sont également en augmentation, de 1 266,00€ à 4 790,00€.
- Les autres produits de gestion courante sont aussi en augmentation. Y sont comptabilisés les différents frais d'engagement liés à la participation aux championnats et coupes départementales ainsi que la participation des licenciés : 2,50€ pour un total de 17 083 pratiquants.
- Les produits financiers passent de 895,10€ en 2021-2022 à 1 582,41€ en 2022-2023. Cette augmentation s'explique par la hausse des taux d'intérêts du livret.
- Le montant des quote-part de subventions repris au compte de résultat reste stable à hauteur de 28 497,85€.

### Ventilation des produits en % Saison 2022/2023





## Ventilation des produits N et N-1 (Euros)



**L'excédent de l'exercice 2022 – 2023** qui vous est présenté ce soir se monte à 7 368,45€

	Exercice 2022/2023	Exercice 2021/2022
Produits	558 173€	384 766€
Charges	550 804€	361 030€
<b>Résultat</b>	<b>7 369€</b>	<b>23 736€</b>



Pour terminer quelques éléments sur **le bilan, qui au 30/06/2023, s'équilibre à 1 437 637,30€.**

ACTIF			PASSIF		
	30/06/23	30/06/22		30/06/23	30/06/22
Actif immobilisé	737 943	775 282	Fonds pro.	652 475	628 738
Stocks			Résultat	7 368	23 737
Créance exploitation	298 902	152 839	Subvention Equipement	350 582	379 079
Disponibilités	399 360	502 338	<b>Total F. Propres</b>	<b>1 010 425</b>	<b>1 031 554</b>
			<b>Emprunts</b>	<b>234 585</b>	<b>256 268</b>
			Dettes C.T	168 075	93 918
Charges d'avance	1 432	1 633	Produits/av	24 552	50 352
<b>Total actif circulant</b>	<b>699 694</b>	<b>656 810</b>	<b>Total dettes</b>	<b>192 627</b>	<b>144 270</b>
<b>TOTAUX</b>	<b>1 437 637</b>	<b>1 432 092</b>	<b>TOTAUX</b>	<b>1 437 637</b>	<b>1 432 092</b>

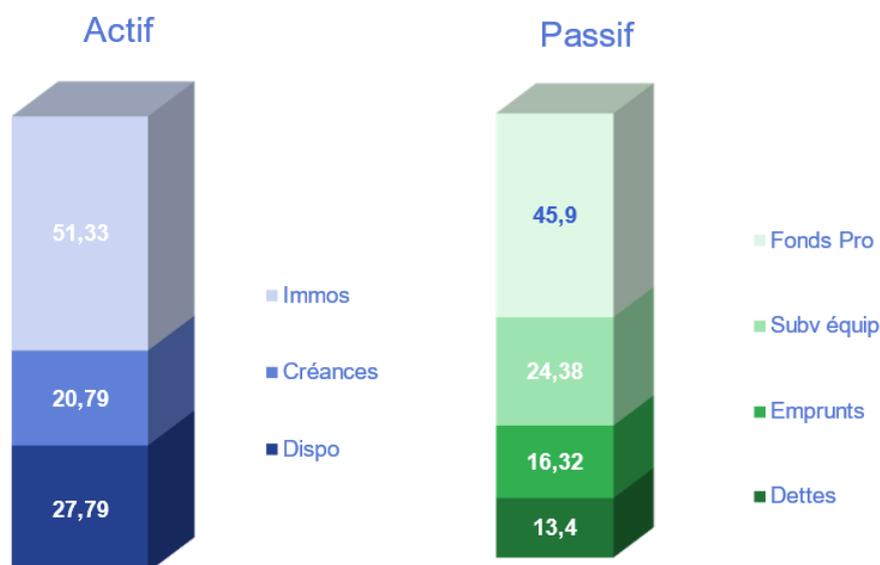
A l'actif, le montant des disponibilités à la même date se monte à 399 359,89€ contre 502 338,20€ un an auparavant. Les créances clients sont de 298 901,77€ au 30/6/2023 (152 838,82 € au 30/06/2022).

Au passif, les fonds propres se montent à la reddition des comptes à 1 010 425,14€.

Le montant de la dette du District restant due s'établit à 234 584,76€.

Voilà pour les grands chiffres du District. Comme je le disais dans mon propos introductif, l'exercice 2022 – 2023 reflète la reprise d'activité du District de la Vienne de Football mais également par le biais de l'action « CARITATI'FOOT » son engagement dans le cadre de son plan d'action.

### Bilan au 30/06/23 en %





En conclusion et à ce stade, je tiens à vous le rappeler, les résultats qui viennent de vous être présentés ce soir sont le reflet de l'action des différentes composantes du District, éducateurs, techniciens, arbitres, élus, bénévoles, personnels administratifs pour promouvoir, conforter, voir défendre et permettre la pratique du football dans notre département. Le Comité œuvre également pour le futur ayant à cœur de laisser les moyens à la nouvelle équipe d'agir et d'œuvrer.

Mes remerciements, au Président, aux membres du comité pour leur confiance, aux personnels du District pour leur travail, leur disponibilité, leur engagement, en particulier Hugo et Adeline, à Michel d'Hérouville et son équipe pour leur soutien et leur conseils toujours précieux.

Merci à eux et merci à vous. »

Aucune question n'étant soulevée, le président indique aux membres de l'assemblée que Patrick BALLON, le représentant de l'Etat, précise que nous sommes un Comité dont les finances sont saines.

Il pense que l'on peut s'en féliciter car aujourd'hui ça va mais on ne connaît pas l'avenir.

Il laisse la parole à Michel D'HEROUVILLE, Commissaire aux comptes.

### 7) Intervention de Michel D'HEROUVILLE, Commissaire aux comptes

Les comptes vous ont été présentés par Laurent et arrêtés par le Comité de Direction et il m'appartient en tant que Commissaire aux comptes de vous dire tout d'abord que l'on certifie les comptes sincères et fidèles et ils représentent dans leur ensemble, à la fois sur la partie résultats et sur la partie bilan l'ensemble de la situation du District à la date de clôture.

Pour travailler sur ces comptes, on s'est appuyé sur le travail de Stéphane, Laurent, Adeline et Hugo, dont on a à plusieurs reprises souligné le travail et effectivement les relations sont extrêmement bonnes. Le fait que les comptes soient certifiés est le résultat d'une comptabilisation de pleins de petits événements tout au long de l'année qui s'agrègent avec sérénité dans les comptes annuels qui vous ont été présentés.

On s'est assuré que ce que vous présente Laurent est concordant avec ce que l'on a pu voir et j'ai un 2<sup>ème</sup> rapport sur les conventions réglementées.

Le législateur, comme tous les ans, nous demande de vous relater les conventions qui peuvent intervenir entre le District et les membres du Comité de Direction pour que vous puissiez vous prononcer sur ces conventions et vous assurer qu'il n'y a pas de conventions qui pourraient être non régulières.

Les deux grandes conventions que l'on identifie tous les ans et vous ne serez pas surpris :

- La 1<sup>ère</sup> ce sont tous les frais de déplacement des membres du Comité de Direction qui sont facturés, ou qui se sont fait rembourser par le District, pour un montant total de 8 066,94€,
- Et une seconde convention qui regroupe tous les dons et notamment les dons en matière de frais de déplacement accordés par certains membres au Comité de Direction et qui ont fait l'objet de reçus émis à ce titre pour un montant de 13 110€.

Mon travail est terminé et sur la base de la lecture de ces comptes et de la présentation qui en a été faite, il vous appartient de les approuver

Aucune question n'étant soulevée, les membres de l'assemblée vont procéder au vote.



### 8) Approbation des comptes et affectation du résultat

Le résultat excédentaire de l'exercice 2022/2023 s'élevant à la somme de 7 368,45€, le président propose aux membres de l'assemblée de l'approuver et de l'affecter en « Report à nouveau » (fonds propres).

- **Pour => 432 voix**

- Contre => 5 voix

Le président remercie les membres de l'Assemblée pour leur confiance.  
Il remercie également Laurent ROHARD et Michel D'HEROUVILLE pour leur travail.

Il laisse la parole à M. Sacha HOULIÉ, député de la Vienne.

### 9) Intervention de M. Sacha HOULIE, Député de la Vienne

Sacha HOULIE constate avec plaisir l'engagement du District de la Vienne en faveur de la féminisation du football. Je remercie également le Crédit Agricole pour son soutien visible jusqu'au 7ème tour de la Coupe de France ce week-end.

Dans la Vienne, les discussions sur le football sont souvent teintées d'ironie, notamment à cause du climat. Les taxes foncières locales ont augmenté de 1 700 €, malgré une baisse des cotisations sur salaire. J'avais déjà évoqué la possibilité de demander des subventions pour les collectivités.

Nous avons récemment validé des travaux avec plusieurs collectivités, comme les vestiaires à Fleuré. Je vous recommande de solliciter vos communes assez tôt pour des projets de rénovation, afin de bénéficier d'un accompagnement dès le début.

La Préfecture et les élus sont à votre disposition pour toute aide nécessaire. Mon engagement à l'Assemblée nationale porte notamment sur le soutien au football amateur. Informez-nous des difficultés rencontrées par les clubs.

Je vous souhaite une bonne assemblée générale. Le District est financièrement sain et je suis heureux de participer à vos événements. Je ne serai pas présent à Poitiers demain mais j'espère pouvoir assister au tour suivant.

\* \* \* \* \*

Le président remercie le député de sa fidélité et lui fait deux informations :

Dans le monde du football, il est difficile de recruter des bénévoles et ces derniers rencontrent souvent des difficultés, notamment en période de crise où il est difficile de trouver des dirigeants. Je profite de ta présence pour poser deux questions, même si je sais que c'est complexe :

- Est-il possible de faire voter au parlement que les frais de déplacement des bénévoles passent en crédit d'impôt ? En effet, dans le milieu du football, beaucoup de personnes ne paient pas d'impôts sur le revenu et doivent supporter les frais de déplacement, alors que le coût des carburants est élevé.
- La seconde question concerne les points de retraite, un sujet complexe mais crucial. Il est important d'insister sur l'aide à apporter aux dirigeants, car sans eux, les clubs de football sont en difficulté et risquent de disparaître. Sans clubs départementaux, il n'y aurait plus de clubs régionaux, ni fédération. Aujourd'hui, le District est le premier à approcher les 18 000 licenciés.

Nous avons la chance, dans le département, de compter un certain nombre de clubs dans des communes de moins de 500 habitants, ce dont nous pouvons nous réjouir.

C'est pourquoi, il est impératif d'aider et de valoriser nos dirigeantes et dirigeants. A notre niveau, nous faisons tout notre possible pour les mettre en valeur.



Le président du District remercie chaleureusement le député pour sa présence. Il sait qu'il peut compter sur lui pour défendre les intérêts des bénévoles au sein de l'assemblée nationale.

## Assemblée Générale Ordinaire

### 10) Approbation du procès-verbal de l'Assemblée Générale du District de la Vienne de Football du vendredi 2 juin 2023 à Saint-Martin-La-Pallu

Le procès-verbal de l'Assemblée Générale du vendredi 2 juin 2023 à St Martin La Pallu publié dans le journal électronique n° 572 du 13 novembre 2023 est soumis à l'approbation des membres de l'assemblée.

Aucune observation n'étant formulée par l'assemblée, le vote est ouvert :

- Pour => 438 voix
- Contre => 8 voix

Le procès-verbal de l'Assemblée Générale du vendredi 2 juin 2023 à St Martin La Pallu est approuvé.

### 11) Réécriture des Règlements du District de la Vienne de Football

Le président informe les membres de l'assemblée que ceci constitue une promesse tenue. Nous avons réussi à rassembler tous les règlements du District, y compris certains règlements votés lors des assemblées précédentes.

Tous les règlements sont réunis dans un seul document. Bien évidemment aucun règlement n'a été modifié. Je vais simplement vous demander votre accord, et ensuite cela vous facilitera la tâche. Vous pourrez ainsi présenter des vœux concernant tel ou tel règlement en vous référant à un seul document qui sera disponible sur le site du District

Aucune question n'étant soulevée, le président propose d'aborder le point suivant.

### 12) Sondage sur le lieu des finales des coupes départementales Séniors

Stéphane BASQ rappelle que ce sujet a été discuté lors des réunions de secteurs, et le District avait exprimé le souhait que des échanges aient lieu au sein des réunions de bureau et avec les licenciés.

Maintenant nous allons procéder à un sondage, ce qui nous permettra d'organiser les finales cette année.

Nous devons tenir compte des conditions météorologiques, ce qui pourrait entraîner un report de quelques semaines.

Les deux questions sont les mêmes que lors des réunions de secteur :

Sur quel stade souhaitez-vous l'organisation des finales de Coupes départementales :

#### 1) Club qui a évolué au plus haut niveau

Dans le département il n'y a que Montmorillon, Poitiers et Châtelleraut.

Tout en sachant que notre souhait est d'organiser toutes les finales la même journée, ce qui veut dire que l'on commence le matin jusqu'au soir.

Si nous disposons de deux terrains, c'est parfait, cela accélérera les choses. Si nous avons un seul terrain, cela prendra toute la journée.

Montmorillon possède un seul terrain. Poitiers dispose d'un seul terrain principal avec plusieurs annexes tandis que Châtelleraut a un terrain d'honneur et derrière un terrain annexe



## 2) Sur candidature répondant bien entendu au cahier des charges

Ou comme nous l'avons fait à Civray la saison passée, en répondant à un cahier des charges par candidature.

Je suppose qu'il n'y a pas de questions car nous en avons déjà discuté mais nous voulions simplement recueillir votre avis, qui nous permettra de lancer les finales cette saison.

L'importance est que ce sont vous, les clubs, qui les choisissez, où se dérouleront nos finales.

- **Choix 1 => 190 voix**

- **Choix 2 => 252 voix**

La réponse est claire et sans ambiguïté. Vous avez choisi le choix numéro deux, ça sera donc sur candidature. Cela n'est pas figé. Ce point peut être abordé lors des réunions de secteur.

## 13) Présentation du Plan d'engagement sociétal de la Fédération Française de Football

Le président va maintenant laisser la parole à Laurent LARBALETTE, qui va vous présenter le plan d'engagement sociétal de la F.F.F.

Je ne sais pas si vous l'avez vu sur le site de la Fédération mais cela me semble important.

Laurent LARBALETTE, vice-président délégué du District de la Vienne de Football présente aux membres de l'assemblée ce plan d'engagement sociétal de la F.F.F. qui se décline en trois axes majeurs :

« Ces trois axes ont été fixés le 7 novembre dernier par Philippe DIALLO, président de la F.F.F. et validés par le COMEX. Cela fixe la politique qui va être menée les 3 prochaines saisons.

- La lutte contre les violences sexistes et sexuelles, l'homophobie, le racisme et toutes les formes de violences et de discriminations  
Philippe DIALLO insiste en précisant que la volonté de la F.F.F. c'est d'être du côté des victimes.
- La promotion de la citoyenneté, de la diversité et de l'inclusion par le football.  
Le football est certainement et vous le savez, vous êtes des clubs acteurs dans ce domaine, le lieu de sociabilisation le plus important après la famille et l'école, d'où la nécessité d'être complètement acteur et d'évoluer dans ce sens-là encore plus.
- L'adaptation face aux défis climatiques.  
Cela vient un peu en résonance des propos tenus lors de la présentation faite par M. Benoît PREVOST REVOL.  
C'est l'adaptation à laquelle- on fera face aux défis climatiques et on en a parlé aujourd'hui, la raréfaction de l'eau l'été alors que l'on est en pleine crise du fait qu'il y a trop d'eau sur les terrains.

Pour aller un peu plus dans le détail

## 1) La lutte contre les violences sexistes et sexuelles, l'homophobie, le racisme et toutes les formes de violences et de discriminations

### **alerter, recenser et accompagner les victimes**

► Une plateforme d'alerte facilement accessible à toutes et tous, **jalerte.fff.fr**, accessible via [fff.fr](http://fff.fr), permet de recueillir puis de traiter une alerte, de manière simple et rapide, sécurisée et confidentielle, au moyen d'un formulaire en ligne.

Pour mémoire c'est un cran plus haut que l'observatoire qui avait été mis en place par la F.F.F. et la L.F.A en 2005



- ▶ Écouter, conseiller et accompagner les victimes, en partenariat avec France Victimes
- ▶ L'observatoire des comportements : mieux recenser et nommer les faits de violence.

Cela va s'amplifier et l'observatoire des comportements a pour relais les Ligues et les Districts.

### **Sensibiliser et former**

- ▶ 100 % des encadrantes et encadrants bénévoles ou rémunérés formés en 3 ans sur ces 3 thématiques
- ▶ 75% des licenciés et licenciées sensibilisés en 3 ans

C'est pour cela qu'une plateforme générale d'e-learning sera prochainement disponible.

- ▶ Renforcer le réseau des référents dans les territoires : Ligues, Districts et clubs
- ▶ Créer un réseau de référents au sein des associations de supporters

### **Sanctionner et protéger**

- ▶ Une réponse immédiate : sportive, disciplinaire, administrative et pénale
- ▶ Constitution de partie civile de la F.F.F. systématique en cas de procédure pénale, en complément de l'action de nos clubs, Districts et Ligues
- ▶ Des mesures conservatoires administratives ou disciplinaires pour protéger les licenciées et licenciés

### La parité, diversité, inclusion et insertion

#### **Respect et application du principe de neutralité**

#### **La féminisation du football**

Un volet fort et on en a parlé tout à l'heure c'est aller un cran plus haut dans la féminisation du football. A l'heure actuelle 220 000 féminines, soit 10% des licenciées F.F.F.

Il faut savoir que ce chiffre a augmenté de 5% sur 1 an. On voit que ça va vite et si on revient en arrière sur la période avant COVID en 2018/2019, l'augmentation est de 20% d'où l'ambition d'atteindre un

- ▶ Objectif 500 000 licenciées d'ici 5 ans
- ▶ Faciliter l'accession des licenciées aux postes de dirigeantes
- ▶ Féminisation de la FFF : constitution d'un panel paritaire de candidats et candidates pour chaque procédure de recrutement

#### **Soutien scolaire et insertion professionnelle**

- ▶ Renforcer le soutien scolaire et les actions de continuité éducative au sein des clubs
- ▶ Renforcer les animations sportives dans les quartiers en difficulté. Travailler en partenariat avec la Protection Judiciaire de la Jeunesse
- ▶ Accompagner les publics en difficultés : 500 postes d'éducateurs sportifs créés ou formés, dans les territoires prioritaires en métropole et en Outre-Mer, pour un objectif d'orientation vers l'emploi de 10 000 licenciées et licenciés



## Accessibilité et football santé

- ▶ Former nos éducateurs sportifs à l'encadrement de la pratique handisport et sport adapté dans nos clubs, en partenariat avec les Fédérations concernées (FFH et FFSA)
- ▶ Lutter contre la sédentarité : doublement de l'objectif d'intervention de nos éducateurs sportifs dans les écoles primaires (de 4 000 à 8 000 écoles).

## Un partenariat innovant avec l'UNESCO

- ▶ Création d'un observatoire de l'impact sociétal de la pratique du football, en partenariat avec l'UNESCO.

### 2) Adaptation aux défis environnementaux

#### Les essentiels

- ▶ Systématisation du transport en train pour les équipes nationales (trajet de moins de 3 heures) et les collaborateurs FFF (trajet de moins de 5 heures).  
Nous ne sommes pas concernés par ce point à notre niveau
- ▶ Un plan de sobriété énergétique renforcé : objectif de réduction de 50% des consommations en 5 ans (eau et énergie)
- ▶ Sensibilisation de 100% de nos licenciés et licenciées aux enjeux climatiques  
C'est déjà le cas dans le Programme Educatif Fédéral auprès des jeunes et ce P.E.F. évolue aussi en fonction de ces nouveaux enjeux qui sont de plus en plus prégnants.
- ▶ Recherche et développement de solutions innovantes pour un développement durable, en partenariat avec les structures publiques de recherche et les start-ups
- ▶ Signature de la Charte des 15 engagements éco-responsables avec le ministère des Sports et WWF France.

Pour terminer, dans le courrier adressé par Philippe DIALLO aux présidents de Ligues et de Districts, il est indiqué que la F.F.F. va engager des moyens humains et financiers nouveaux de l'ordre de 600 000€ sur 3 ans pour aider à la mise en œuvre de cette politique dans nos territoires.

Nous en serons forcément des acteurs et un relais indispensable, nous les Ligues et les Districts, mais aussi les clubs.

Merci pour votre attention. »

Le président remercie Laurent pour cette information importante

\* \* \* \* \*

Le Président du District informe les clubs que des signalements concernant des mineurs ont été reçus. A notre niveau en tant que Président de l'instance, la règle est très claire : dès qu'il reçoit un signalement d'un licencié, je suis tenu d'informer immédiatement la D.D.C.S.. Ensuite, cette dernière mène une enquête administrative et transmet ou pas le dossier au parquet.

Cette information revêt une grande importance. Le Président du District tenait à informer les clubs pour éviter toute ambiguïté. Il ne dérogera pas à la règle.

Intervention de M. Samuel GABORIT.

Il revient sur la 3<sup>ème</sup> partie que Laurent LARBALETTE vient de présenter.



Il précise que le Crédit Agricole est très en pointe sur les dossiers des énergies renouvelables ce qui représente environ 10 % de des financements.

Il propose aux clubs d'explorer ensemble ce dossier dans le but d'aider les clubs à trouver une solution concernant les énergies renouvelables.

Il est beaucoup question de l'impact climatique dans nos instances. Ensemble, nous pourrions trouver des solutions, que ce soit au niveau du District ou des Clubs. Ces clubs ont exprimé des difficultés liées au transport pour les déplacements nécessitant plusieurs voitures. Il a été également abordé la question de l'arrosage des terrains de football où les compétences du Crédit Agricole en panneaux photovoltaïques pourraient être utiles. Le Crédit agricole reste à votre disposition.

\*\*\*\*\*

Stéphane BASQ remercie Samuel GABORIT et donne la parole à Jean-Paul PEYNET pour la journée « CARITATI'FOOT »

#### 14) Retour sur la journée « CARITATI'FOOT » du samedi 24 juin 2023

« Bonsoir à toutes et tous,

Une vidéo retraçant les différents moments de cette journée du 24 juin 2023, qui a été bien organisée et qui a rencontré un franc succès, est diffusée.

Sur ces images, beaucoup de personnes se sont reconnues. Ce sont tous les acteurs de la journée qui ont participé activement.

Je vais vous donner quelques chiffres maintenant.

Il a été vendu l'équivalent de 15 000 tickets sur les 30 000, c'est bien, c'est un défi réussi.

Le résultat vous l'avez vu à l'instant : 13 880 €, ce qui a permis de faire un don de 6 000 € à l'association « Un hôpital pour les enfants » et 4 000 € à l'association « Ateliers du Cord'âges ».

L'association « Un hôpital pour les enfants » a l'habitude de recevoir des dons ; toutefois, l'association des « Ateliers du Cord'âges » ne connaissait pas le montant du chèque et je peux vous assurer que les dirigeants étaient extrêmement heureux de pouvoir recevoir un chèque de ce montant pour aider les personnes qu'ils accueillent dans ce centre.

Les clubs qui ont participé à la vente des tickets, 34 clubs ainsi que l'U.N.A.F. et l'Amicale des Educateurs de la Vienne. Donc merci encore à vous.

Vous avez vendu nombre de tickets mais vous en avez aussi retournés car ¼ de la recette des ventes restait aux clubs. Nous allons encourager les personnes qui nous ont aidés lors de cette manifestation.

Quatre clubs se sont mis en avant : Naintré (2 500 tickets), Migné-Auxances (1 000 tickets), Stade Poitevin (1 000 tickets) et Neuville Haut Poitou (1 000 tickets). Merci à eux et bien sûr aux autres clubs.

Le District a eu un coup de cœur : les clubs d'Availles Limouzine et Pressac ont vendu 500 tickets alors qu'ils ne sont que 39 licenciés dans le club. Ce sont eux qui représentent les licenciés ayant vendu le plus de tickets. Merci encore parce qu'ils ont fait un vrai effort et ont permis de pouvoir réussir cette manifestation.

Le Crédit Agricole, vous avez participé de façon importante et encore une fois cela démontre votre engagement. Un grand merci aux partenaires et médias.

Vous avez participé à la réalisation d'un rêve et sans vous nous n'aurions pas pu y arriver.

Je vous remercie de votre écoute ».

Stéphane BASQ remercie Jean-Paul et donne la parole à Patrice HERAULT, membre de la commission départementale et de la commission régionale des Terrains et Infrastructures car hier il y avait une réunion importante à la Ligue.

#### 15) Intervention de Patrice HERAULT, membre des commission départementale et régionale des Terrains et Infrastructures



« J'ai participé hier à une réunion au Haillan concernant les dossiers FAFA en présence des 12 Districts. Nous comptons, pour l'exercice 2023/2024, 200 dossiers à traiter (la saison dernière il y en avait 85). L'augmentation est substantielle. Le montant de l'enveloppe LFNA est de 1 066 000 €.

Le FAFA, qui est attribué par la Fédération Française de Football à la LFNA est de 633 000 €. L'enveloppe était donc insuffisante.

Pour être équitable envers tous les districts, il aurait été nécessaire de réduire l'aide de 43 %. Pour la commission, cela n'était pas envisageable car le montant de l'aide aurait été dérisoire.

La commission a ajourné sa décision et transmettre le dossier à l'instance régionale pour étude du dossier.

La décision sera prise fin juin.

Un rappel : l'aide financière de l'année dernière était de 650 000 € soit une baisse par rapport à la saison précédente. L'enveloppe diminue et les dossiers sont en augmentation ».

Stéphane BASQ remercie Patrice et indique que le District de la Vienne est un des Districts dont les dossiers sont parfaitement constitués. La commission effectue un travail remarquable.

#### 16) Intervention des présidents de la commission des Jeunes et de la commission sportive sur l'organisation des compétitions sur le report des matchs

En introduction, le président rappelle qu'en 2013/2014 le District avait reporté 5 journées successives. Aujourd'hui nous en sommes à 2-3 journées de report.

10 ans après, on recommence. On a eu quelques commentaires à ce sujet et on a donc décidé d'arrêter de communiquer. Les arrêtés municipaux ne sont pas délivrés par le District mais par les communes.

Nous reportons les compétitions si le District recevait 57 % d'arrêtés municipaux. Ce seuil est passé à 70 %.

Il est plus pratique pour le District de reporter une journée entière plutôt que partiellement, car cela simplifie la planification des nouvelles dates. Lorsqu'il reste 30 % de rencontres à jouer, cela ne signifie pas nécessairement que 30 % des matchs seront disputés, car certains terrains peuvent permettre seulement une période et les arbitres peuvent arrêter la rencontre au cours du match, ce qui engendre des contestations.

Quelle sera la procédure pour reporter les compétitions ?

Philippe BARRITAUULT et Christian SAVIGNY, président et membre de la commission des jeunes, interviennent pour les compétitions Jeunes.

« Le calendrier est un peu complexe.

On cumule plusieurs choses avec un championnat de jeunes en deux phases avec une 1<sup>ère</sup> phase qui se termine en décembre, avec des accessions :

- pour les U13 : des accessions régionales et obligation de tenir les délais,
- pour les U15/U17 : des accessions départementales avec une reprise le 20 janvier.

Le calendrier est déjà établi.

Dans ce calendrier, il est prévu une journée de report pour intempéries, ou autre motif, notamment pour les poules de 10 équipes au 9 décembre et pour les poules de 8 équipes au 2 décembre

Le constat actuel est que certaines équipes ont 3 matchs de retard, et afin de pouvoir terminer le championnat d'ici le 31 décembre, il est probable que certains matchs soient programmés exceptionnellement le 23 décembre.

Nous comprenons les difficultés auxquelles les clubs sont confrontés avec toutes ces dates. Nous vous proposons donc comme date butoir le 23 décembre, mais cela ne concernera pas une journée complète.

Vous avez la possibilité de proposer une autre date, en concertation avec le R.T.J. du club adverse, afin d'éventuellement avancer la rencontre, dans la mesure où cela conviendrait aux deux clubs.



Une information : un groupe de travail a été constitué et se réunira le 6 janvier 2024 pour examiner les problèmes relatifs au calendrier et proposer des poules, afin de pouvoir à terme, terminer les championnats dans les délais, étant donné que ces problématiques sont récurrentes chaque saison.

\*\*\*\*\*

Le président rappelle aux membres de l'assemblée qu'il y aura des matchs avec une date butoir au 23 décembre.

Le District s'adaptera mais les clubs doivent se concerter pour choisir des dates.

Nous sommes obligés de fixer des matchs pendant les vacances scolaires car des clubs ont jusqu'à 2 à 3 matchs de retard.

La réunion au mois de janvier avec les R.T.J. et les responsables d'équipes de jeunes aura pour objectif de discuter de l'avenir de nos compétitions jeunes, du nombre d'équipes par poules afin de laisser plus de souplesse dans les dates disponibles.

Souvent quand le maire pose un arrêté, il le fait pour limiter à un seul match pendant le week-end, ce qui conduit les équipes jeunes à avoir des matchs en retard.

Il faudrait plus de terrains synthétiques dans la Vienne, ce serait formidable.

Question Gaëtan REMBLIERE (Mignaloux-Beauvoir) : qu'est-ce qui vous en empêche de jouer un peu plus tard au printemps vers la fin de mai ou début juin ?

Réponse : Le calendrier est déjà préétabli. Il subsiste des difficultés pour les poules de 10 équipes à trouver 9 journées et les créneaux sont de plus en plus rares.

Question Gaëtan REMBLIERE (Mignaloux-Beauvoir) : je comprends mais rassurez-moi ce n'est en aucun cas en raison du championnat d'Europe qui aura lieu au mois de juin ?

Réponse : En aucun cas, le championnat d'Europe ne rentre pas en ligne de compte. Les U15/U17 ont des matchs en retard ; ils sont inscrits en Coupe régionale U15/U17. Les matchs reportés de championnats régionaux sont prioritaires sur notre championnat. Nous ne sommes qu'à mi-novembre, l'hiver n'est pas encore vraiment commencé.

Question Gaëtan REMBLIERE (Mignaloux-Beauvoir) : à une époque on nous disait que l'on ne pouvait pas jouer au mois de juin car il y avait la Coupe du Monde tous les 4 ans et le championnat d'Europe tous les 2 ans

Réponse : Non, nous n'en tenons pas compte mais on a aussi des clubs qui ne veulent pas jouer en juin car ils organisent leur tournoi.

D'autre part, on a un calendrier avec des dates mais quand on enlève les vacances scolaires et les intempéries, cela devient plus compliqué.

Maintenant nous allons aborder les compétitions seniors avec l'intervention d'Éric MAIOROFF

« La situation est exceptionnelle et il faut s'adapter et trouver des dates.

On a commencé à reporter des matchs, vous le voyez sur le journal Vienne Hebdo.

Cette journée des 18/19 novembre sera certainement reportée début janvier, le 6 ou 7 janvier 2024, si la météo le permet.

Rassurez-vous, on essaie de trouver des dates pour ne pas trop vous gêner, ce qui n'est pas évident sachant que les finales de coupes sont prévues début juin, ce qui pourrait poser problème si les intempéries continuent. Toutes ces informations sont sur le Vienne Hebdo.

N'hésitez pas à revenir vers nous mais on ne jouera pas le 23 décembre pour les seniors ».

#### [17\) Intervention de M. Patrick BALLON du Service Départemental à la jeunesse, à l'engagement et aux sports](#)

« Pour information, les locaux de la D.D.J.S. ne sont plus à proximité du District mais localisés en ville à Poitiers au rectorat, rue Guillaume VII le Troubadour dans les services du rectorat.



Nous on dépend maintenant de la Direction des Services Départementaux de l'Education Nationale.

Le Service Départemental Jeunesse et Sports reprend les anciennes missions que l'on avait avant. Il faut que vous sachiez que l'accès est plus compliqué car il n'y a pas de parking de stationnement

Les services restent les mêmes notamment pour la professionnalisation du sport, l'aide à l'emploi dont certains clubs ont bénéficié et bénéficient encore et la personne en charge de ces dossiers est Elise LEMEE. Vous la connaissez pour certains d'entre vous car elle a travaillé aux Chamois Niortais et à la Ligue de Football. Maintenant elle est professeur de sport au S.D.J.S. et conseillère d'orientation sportive, notamment pour l'emploi.

Concernant l'Agence nationale du Sport, les demandes de subventions sont toujours au mois d'avril/mai. Nous sommes à votre disposition pour vous accompagner à constituer les dossiers.

Comme l'a rappelé votre Président, la DDCS traite des signalements. Votre président doit en informer nos services qui mèneront une enquête administrative et transmettront si nécessaire, le dossier au parquet.

Je tiens à remercier tous les bénévoles impliqués car sans eux rien ne se passe, mais aussi les salariés bien évidemment, les dirigeants, les éducateurs, cela permet qu'il y ait une activité et sans toutes ces personnes, pas d'activité.

Le renouvellement des dirigeants est aussi une question importante surtout pour s'impliquer longtemps.

Je vous souhaite une bonne soirée, une bonne continuation et merci pour ce que vous faites »

Le président Stéphane BASQ remercie Patrick BALLON.

Le Président souligne que les relations entre le Comité et la D.D.J.S. sont excellentes. Nous travaillons ensemble dans le cadre de la structuration des clubs.

Avant la distribution des ballons, le Président a demandé s'il y avait des questions, mais la salle est restée silencieuse.

Ensuite, il a été procédé au tirage au sort pour gagner des ballons, suivi du moment de convivialité avec le verre de l'amitié et d'une collation.

Christine PAIN, dirigeante au club de Fontaine le Comte procède au tirage au sort. Les clubs de Fleuré – Availles Limouzine – Ceaux La Roche – Usson l'Isle – Buxerolles – Pouillé Tercé – Croutelle – Antran ont gagné chacun un ballon.

Fin de l'assemblée générale ordinaire.

Stéphane BASQ  
Président du District de la Vienne de Football

Béatrice MATHIEU  
Secrétaire Générale